

Comité exécutif du SPUL
Rapport annuel
du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007

Les statuts du SPUL prévoient que : « *Le Comité exécutif soumet au Conseil syndical un rapport annuel concernant sa gestion; ce rapport est transmis à l'Assemblée générale et distribué aux membres* » (article 33.8) et que : « *l'Assemblée générale entend et approuve les rapports annuels ou intérimaires présentés par le Comité exécutif* » (article 11.4).

Le rapport annuel du Comité exécutif constitue un document d'information, dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année.

Au cours de l'année 2006-2007, le Comité exécutif était constitué des personnes suivantes :

- Président : John G. Kingma (médecine);
- Vice-présidente : Louise Beaulac-Baillargeon (faculté de pharmacie);
- Vice-présidente : Marie J. Lachance (économie agroalimentaire et sc. de la consommation) - Fin de mandat 31-12-2006;
- Vice-président : Yves Lacouture (école de psychologie) – À compter du 01-01-2007;
- Vice-président : Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie);
- Secrétaire : Yvan Comeau (école de service social);
- Trésorier : Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive).

Le Comité exécutif a tenu 43 réunions régulières et trois réunions spéciales entre le 1^{er} juin 2006 et le 31 mai 2007. Il a également produit six *SPULTINs* : Volume 17 No 1 : « *La confidentialité des données informatiques et des courriels à l'Université Laval : un peu, beaucoup, pas du tout?* »; Volume 17 No 2 : « *L'Université Laval : toujours une grande université grâce au travail soutenu des professeures et professeurs* » (en collaboration avec le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX); Volume 18 No 1 : « *Préparation de la prochaine négociation* »; Volume 18 No 2 : « *Les*

salaires des professeures et professeurs : où se situe l'Université Laval »; Volume 18 No 3 : « *En négociation : salaires et régime de retraite* » (en collaboration avec le Comité de négociation); Volume 18 No 4 : « *La CEPGUL pave la voie à l'Université Laval inc.* ».

Ce rapport fait état des activités du Comité exécutif dans l'ordre suivant :

1. Les faits saillants de l'année 2006-2007;
2. Les affaires courantes;
3. Le personnel;
4. Les perspectives pour l'année 2007-2008.

1. Les faits saillants de l'année 2006-2007

Parmi les nombreux dossiers traités par le Comité exécutif en 2006-2007, quelques-uns ont particulièrement retenu l'attention, soit la préparation de la négociation de la convention collective 2007-20XX, la création du Comité de négociation de la convention collective 2007-20XX, la prolongation de notre convention collective pour une période d'un an, la propriété intellectuelle, le litige concernant l'autorisation donnée par l'Employeur à une journaliste du journal *Le Soleil* pour consulter les éléments du dossier des professeures et professeurs en lien avec l'année d'étude et de recherche, l'abolition de la lettre d'entente donnant lieu à l'amendement N° 23 du Règlement du RRPPUL, la gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL, une tournée du Campus, le dossier de l'épicerie-école, la course au rectorat et le recrutement dans les comités.

1.1 La préparation de la négociation de la convention collective 2007-20XX

Le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX (CPNCC) a été formé par le Conseil syndical du jeudi 15 décembre 2005. Les membres de ce comité ont été élus lors du Conseil syndical du vendredi 20 janvier 2006. Le mandat du CPNCC consistait à préparer le dépôt syndical pour le renouvellement de la convention collective 2004-2007 qui venait à échéance le 31 mai 2007. Pour ce faire, le comité a défini les principaux enjeux de la négociation, défini les modalités de consultation des membres et révisé la convention collective 2004-2007 clause par clause. C'est dans ce cadre que le Comité exécutif a effectué, avec le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX, une tournée du campus en novembre 2006. Cette tournée avait comme objectif d'identifier les éléments de la convention collective qui posaient problème et de définir les principaux enjeux de la prochaine négociation.

Le projet de convention a été discuté lors d'assemblées du Conseil syndical tenues le vendredi 16 février et le vendredi 16 mars 2007. Le projet de convention collective 2007-20XX a été adopté lors du Conseil syndical du vendredi 30 mars 2007.

1.2 La prolongation de notre convention collective pour une période d'un an

Le Comité de négociation de la convention collective 2007-20XX a rencontré la partie patronale à six occasions durant la période du 14 février au 3 mai 2007. Ces rencontres ont donné lieu à une entente de principe comportant trois lettres d'entente fixant les salaires, le plancher d'emploi et le fonds de soutien aux activités académiques pour l'année 2007-2008, les modalités de remboursement des montants avancés par l'Employeur pour l'amortissement du déficit de solvabilité du RRPPUL constaté en février 2004, et la

teneur de l'amendement N° 24 du RRPPUL, permettant une indexation à hauteur de 50 % du premier 3 % de l'IPC pour les années de service postérieures au 31 décembre 2006. Ce projet a été entériné à l'unanimité par les déléguées et délégués lors d'un Conseil syndical spécial tenu le jeudi 10 mai 2007. Le projet a ensuite été présenté aux membres lors d'une Assemblée générale spéciale tenue le lundi 14 mai 2007. Le projet a finalement été accepté par voie de référendum dans une proportion de 215 voix en faveur et de 3 voix s'y opposant.

1.3 La propriété intellectuelle

Le Conseil syndical avait décidé, lors de sa réunion du vendredi 17 février 2006, qu'il statuerait sur le projet de Règlement de l'Employeur au plus tard à sa réunion de juin 2006. Par la suite, le Conseil syndical a formé, le vendredi 17 mars 2006, un Comité de travail sur la propriété intellectuelle (PI) afin de l'éclairer et de l'informer sur cette question. Le Comité de travail sur la PI était composé de : Michel A. Duguay (génie électrique et génie informatique), René C. Gaudreault (médecine), Gilles Gagné (sociologie) et Jean Turgeon (faculté de droit). À la suite du rapport produit par le Comité sur la PI, les membres du Conseil syndical, lors de la séance du vendredi 16 juin 2006, ont rejeté le *Règlement sur la propriété intellectuelle à l'Université Laval (Projet octobre 2005)*, tel que rédigé.

1.4 Litige au sujet de la divulgation des informations relatives à l'AÉR

Le mercredi 3 mai 2006, une journaliste du journal *Le Soleil* demandait à l'Employeur d'avoir accès à certains rapports d'années d'étude et de recherche de professeures et professeurs, rapports contenus dans leur dossier dont la vice-rectrice aux ressources humaines est dépositaire. L'Employeur ayant informé le SPUL qu'il entendait donner suite à la requête de la journaliste, le SPUL a immédiatement agi par la voie de ses procureurs et obtenu une ordonnance d'injonction interlocutoire provisoire empêchant temporairement l'Employeur de divulguer à la journaliste les informations demandées. En septembre 2006, les parties (*Le Soleil*, l'Employeur et le SPUL) ont convenu de porter la cause devant la Commission d'accès à l'information du Québec. Le SPUL a reçu, le 21 mars 2007, la décision rendue par le commissaire Me Jean Chartier en date du 15 mars 2007. La conclusion du commissaire se lit comme suit :

« En conséquence, le soussigné en vient à la conclusion que les renseignements dans les [rapports sur la réalisation d'un projet d'année d'étude et de recherche], sont des renseignements personnels qui n'ont pas trait à la fonction du professeur au sens du paragraphe 2 de l'article 57 de la Loi sur l'accès. Ces renseignements demeurent donc confidentiels conformément aux articles 53 et 54 de cette même loi. »

Cette décision vient confirmer que les informations contenues dans le dossier des professeures et professeurs, à l'exception de celles déjà reconnues comme ayant un caractère public par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, sont confidentielles. *Le Soleil* a décidé de faire appel de la décision du commissaire.

1.5 L'amendement N° 23 au Règlement du RRPPUL

L'amendement N° 23 de notre régime de retraite avait comme objectif d'introduire des modifications qui permettaient de résorber une partie du déficit de solvabilité du régime constaté en février 2004 (voir *Info RRPPUL* de décembre 2004). L'augmentation du déficit était due à plusieurs facteurs : 1) baisse des taux d'intérêt sur les obligations à long terme; 2) table de mortalité basée sur une plus longue espérance de vie; 3) augmentation des rentes projetées due à l'augmentation des salaires. Cet amendement avait prévu une hausse des taux de cotisation à compter du 1^{er} juin 2006. La cotisation salariale était donc passée de

8,5 % à 9 % du salaire « cotisable ». Comme ces mesures ne s'étaient pas montrées suffisantes pour combler le déficit de solvabilité du régime, l'Employeur a débloqué des fonds supplémentaires qui doivent lui être remboursés. En conséquence, une lettre d'entente définissant les modalités de remboursement a été signée par les parties. Ces modalités prévoyaient notamment une ponction salariale de 0,45 % et une interdiction de bonifier le régime de retraite tant que la totalité des sommes avancées par l'Employeur ne lui aurait pas été totalement remboursée. L'abrogation de cette lettre d'entente a constitué un des enjeux majeurs lors de la négociation de la prolongation de la convention collective 2004-2007.

1.6 La gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL

Depuis plusieurs années, la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées, comme le Régime de retraite des professeurs et professeures de l'Université Laval (RRPPUL), est durement affectée. Cette réalité nécessite une remise en question des principes qui gouvernent l'établissement des politiques de financement des régimes à prestations déterminées. Un comité paritaire (voir la lettre d'entente dans la convention collective 2004-2007) est chargé d'examiner les dispositions du Règlement du RRPPUL relatives à la gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation (incluant les mécanismes de résorption ou de financement de déficits éventuels). C'est dans ce cadre qu'en 2005, le comité avait recommandé l'adoption de l'amendement N° 23 (voir 1.5).

Au cours de l'année 2006-2007, le Comité exécutif a suivi de très près les travaux du Comité de gestion des risques de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL. Avec l'appui du Comité exécutif, les représentants du SPUL à ce comité paritaire ont cherché à résoudre l'impasse créée par l'amendement N° 23 afin de bonifier le régime pour les participantes et participants actifs, en particulier en ce qui concerne l'indexation des rentes. Cet enjeu fait d'ailleurs partie de l'entente ayant conduit à la prolongation d'un an de la convention collective 2004-2007.

1.7 Tournée du Campus

Comme 11 sections n'étaient pas représentées au Conseil syndical, le Comité exécutif a entrepris en 2006-2007 une tournée du Campus. La non-représentation de quelques sections peut s'expliquer par le fait qu'elles ne comptent que quelques membres. Quoiqu'il en soit, sept sections ont été contactées et il a été possible de tenir des rencontres dans quatre d'entre elles afin de redynamiser la vie syndicale.

1.8 Création du Comité de négociation de la convention collective 2007-20XX

Le comité a été créé lors du Conseil syndical du vendredi 17 novembre 2006. Les membres élus sont : Esther Déom (relations industrielles), porte-parole, Daniel Coulombe (sciences comptables) et Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie). Le comité a pour mandat de négocier le projet de convention collective 2007-20XX, de rendre régulièrement compte du déroulement de la négociation au Comité exécutif et de faire rapport de la négociation au Conseil syndical et à l'Assemblée générale. Le comité doit être dissous à la signature de la convention collective.

Dans les faits, considérant la volonté de l'Employeur de prolonger d'un an la convention collective 2004-2007, et étant donné les possibilités de bonifier le régime de retraite et de rapprocher les échelles salariales de celles de l'Université de Montréal, le Comité exécutif a autorisé le Comité de négociation à entreprendre des pourparlers avec les représentants de l'Employeur. Ces pourparlers ont mené à la prolongation de la convention collective 2004-2007 jusqu'au 31 mai 2008.

1.9 Épicerie-école

Le dossier du Centre de formation et de recherche en alimentation a fait l'objet de plusieurs controverses au cours de l'année qui vient de s'écouler. Lors du Conseil syndical du vendredi 19 janvier 2007, le Comité exécutif proposait : « *Que le SPUL recommande à la direction de l'Université Laval de faire preuve de prudence et de prévoyance au regard des projets de financement impliquant le privé afin de ne pas mettre en péril la mission première de l'Université : l'enseignement et la recherche libres. Dans tous les cas où l'Université fait appel à des fonds privés à des fins de financement, elle doit se donner comme règle d'évaluer de façon transparente et approfondie les risques éventuels et prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'entente avec le ou les partenaires privés ne puisse causer de dommages graves et irréversibles pouvant entraver la mission de l'Université, nuire à la formation des étudiantes et étudiants et entacher le climat de liberté indispensable au travail des professeures et professeurs* ». La proposition, adoptée à l'unanimité, a fait l'objet d'un communiqué de presse. Avec l'élection d'un nouveau recteur, le dossier de l'épicerie-école est revenu à la case départ.

1.10 La course au rectorat

Dans le cadre de la course au rectorat, le Comité exécutif, de concert avec le Regroupement des présidentes et présidents des associations et syndicats de l'Université Laval (RASUL), a rédigé une série de questions à l'intention des candidats au poste de recteur. Les réponses à ces questions devaient être publiées dans le journal *Au fil des événements*. Comme le journal s'est défilé à la dernière minute, prétextant un manque d'espace, le Comité exécutif a transmis aux membres du SPUL, par courriel, une copie intégrale des questions et réponses.

1.11 Le recrutement dans les comités du SPUL

Le recrutement est une préoccupation constante du Comité exécutif. Le taux de remplacement de membres finissant leur mandat dans les divers comités est le même que dans les années antérieures. En 2006-2007, le souci du Comité exécutif a été de faire en sorte que les dates de fin de mandat dans plusieurs comités ne soient plus simultanées.

2. Les affaires courantes

Le fonctionnement courant du SPUL est basé sur la contribution de ses diverses instances, aussi bien de l'Assemblée générale de ses membres, du Conseil syndical, que de ses nombreux comités. Ainsi, au cours de l'année 2006-2007, tous les comités du SPUL ont tenu des activités consignées dans leur rapport annuel respectif et reçu par le Conseil syndical. Les prochains paragraphes en relatent les faits saillants.

2.1 L'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le jeudi 2 novembre 2006 au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack. Le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2005-2006 ainsi que les états financiers du SPUL y ont été adoptés. De plus, Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition), Paul-Victor Paré (école de comptabilité) et Louise Brisson (biochimie et microbiologie) ont été élus membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour l'année 2007-2008. Les principales priorités annoncées lors de l'assemblée touchent le renouvellement de la convention collective,

la réalisation des travaux découlant des lettres d'entente annexées à la convention collective 2004-2007 et le déficit de solvabilité appréhendé du régime de retraite.

Par ailleurs, une Assemblée générale spéciale a eu lieu le 14 mai 2007. Cette assemblée s'est tenue à la suite d'une recommandation favorable en ce sens adoptée par le Comité exécutif et par le Conseil syndical qui s'étaient prononcés en faveur de l'entente de principe intervenue entre le SPUL et la partie patronale qui définissait les termes d'une prolongation de la convention collective 2004-2007 jusqu'au 31 mai 2008. Comme le nombre de voix exprimé lors de cette assemblée était inférieur à 50 % des membres du Syndicat plus un, les membres ont été invités à se prononcer par voie de référendum, conformément aux statuts du SPUL. Les membres qui se sont exprimés ont adopté le projet de prolongation de la convention collective 2004-2007 dans une proportion de 98,6 %.

2.2. Le Conseil syndical

En début d'année, Yves Lacouture (école de psychologie) a présidé les réunions du Conseil syndical et Frédéric Gourdeau (mathématiques et statistiques) agissait à titre de président suppléant. À partir de janvier 2007, André Castonguay (faculté de pharmacie) a présidé les réunions du Conseil syndical et Chantal Viens (faculté des sciences infirmières) a agi à titre de présidente suppléante. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à neuf reprises en réunions régulières et à deux reprises en réunions spéciales : le vendredi 30 mars 2007 pour l'adoption du projet de convention collective 2007-20XX et le jeudi 10 mai 2007 pour disposer de l'entente visant la prolongation d'un an de la convention collective 2004-2007. Outre les nominations aux différents comités et la réception des rapports de leurs activités, le Conseil syndical s'est penché sur différentes questions et a donné divers mandats au Comité exécutif. Parmi les décisions marquantes de l'année 2006-2007, notons le rejet du Règlement de l'Employeur sur la propriété intellectuelle (octobre 2005), l'adoption du projet syndical de la convention collective 2007-20XX et l'adoption à l'unanimité du projet de prolongation de la convention collective 2004-2007 jusqu'au 31 mai 2008.

2.3 Les comités permanents

2.3.1 Le Comité d'aide financière

Le Comité d'aide financière était composé de :

Monique Carrière (réadaptation), présidente;

Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels);

Manon Niquette (information et communication) – À compter du 09-09-2005;

Yvan Comeau (école de service social), représentant du président du SPUL.

Le Comité d'aide financière s'est réuni une fois, soit le mardi 14 novembre 2006, et a procédé à l'analyse des 28 demandes d'aide financière reçues au SPUL. Un montant de 36 000 \$ a été versé en dons et souscriptions conformément à la *Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et aux règles d'attribution de l'aide financière*. Ainsi, 24 000 \$ ont été affectés à la Solidarité syndicale et professionnelle, 8 704,32 \$ à la Solidarité de type humanitaire à caractère régional et 4 000 \$ à la Solidarité internationale. Un don spécial a également été alloué par le Comité exécutif, soit un montant de 2 000 \$ à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et au Comité de restauration de la rivière Etchemin

pour appuyer ces organismes dans leur lutte contre les poursuites abusives (en anglais SLAPP pour *Strategic Lawsuit Against Public Participation*) intentées par la compagnie American Iron and Metal.

2.3.2 Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle

Le Comité d'analyse de la gestion institutionnelle était composé de :

Sylvain-Georges Bourgoïn (anatomie et physiologie)

Bernard Lamond (opérations et systèmes de décision)

Paul-Victor Paré (école de comptabilités), président - À compter du 13-10-2006;

Louise Beaulac-Baillargeon, représentante du président du SPUL

Le comité s'est réuni à six reprises au cours de l'année. Une de ces réunions s'est tenue conjointement avec le CPNCC. Les autres ont porté essentiellement sur l'analyse du projet d'épicerie-école et du rapport de la CEPGUL.

2.3.3 Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs était composé de :

Michel Lefrançois (sciences animales), président;

Antoine Gautier (opérations et systèmes de décision);

Gisèle Lapointe (sc. des aliments et nutrition);

Marc Constantin (géologie et génie géologique);

Roger Thériault (sols et génie agroalimentaire);

John G. Kingma (médecine), président du SPUL.

Le Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG) a tenu dix réunions régulières au cours de l'année. Le comité a traité 245 demandes de consultation dont certaines ont nécessité une intervention au Comité paritaire des griefs. Soulignons que 61 consultations ont donné lieu à des rencontres avec une professeure ou un professeur et ont nécessité des échanges nombreux ou un suivi soutenu de la part des membres du CICCG. Parmi toutes les requêtes déposées, 50 situations touchaient l'année d'étude et de recherche; trois se rapportaient à l'assemblée d'unité; 22 à la charge de travail; 68 aux conditions de travail; 24 aux congés et aux absences motivées; 14 avaient trait à la diffamation, l'éthique et le harcèlement; 10 se rapportaient au fonds de soutien aux activités académique; 14 au recrutement et à l'embauche et 3 à la propriété intellectuelle. Les promotions ont également fait l'objet de diverses démarches : 19 demandes touchant l'agrégation; 10, le renouvellement de contrat; et 8, la titularisation. Les consultations touchant la retraite sont maintenant confiées au Comité du SPUL sur la retraite et ne font plus partie des statistiques du CICCG. Quatorze nouveaux griefs se sont ajoutés aux 11 griefs déjà actifs en début d'année. De ces 25 griefs, 5 se sont réglés à la satisfaction de toutes les parties et 1 a été rejeté en arbitrage. Des 19 griefs encore actifs, 16 suivent le cheminement régulier alors que les auditions sont remises *sine die* dans les autres cas. Les frais engendrés par le suivi des dossiers atteignent 83 335,29 \$ au total et sont inférieurs à la moyenne de 125 266 \$ des dix dernières années.

De plus, le comité, en collaboration avec le Comité exécutif du SPUL, a organisé deux séances d'information portant sur l'avancement dans la carrière. Il a également offert son soutien aux professeures et professeurs dans les situations où la charge de travail était jugée inéquitable.

2.3.4 Le Comité de la condition féminine

Le Comité de la condition féminine était composé de :

Hélène Lee-Gosselin (management), présidente;

Bruno Bourassa (fondements et pratiques en éducation);

Josée Brisson (chimie) – À compter du 13-10-2006;

Hélène Cardu (fondements et pratiques en éducation) – À compter du 25-11-2006;

Manon Couture (biochimie et microbiologie);

Louise Langevin (faculté de droit);

June Marchand (information et communication) – Fin de mandat 13-10-2006;

Louise Beaulac-Baillargeon (faculté de pharmacie), représentante du président du SPUL.

Le Comité de la condition féminine a tenu six rencontres durant l'année 2006-2007. Le travail du comité a porté sur la conciliation travail-famille, le suivi des plans de redressement dans les unités, l'analyse des dispositions des conventions collectives touchant directement ou indirectement la situation des professeures en préparation de la prochaine convention collective, les doctorats honorifiques, la Loi 143 « *Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives* ».

2.3.5 Le Comité de soutien aux professeures et professeurs

Le Comité de soutien aux professeures et professeurs était composé de :

Chantal Viens (faculté des sciences infirmières), présidente;

Jean-Bernard Pocreau (école de psychologie) – Fin de mandat 17-11-2006;

Jean-Marie Boisvert (école de psychologie) – Du 17-11-2006 au 02-01-2007;

Myrille St-Onge (école de service social) – À compter du 16-03-2007;

Stéphane Sabourin (école de psychologie) – À compter du 18-05-2007.

Des membres du SPUL ont fait appel à ce comité durant l'année. Ce comité demeure une vigie du SPUL afin de permettre à ses membres d'avoir un lieu de paroles qui permet l'expression, en toute confidentialité, des difficultés qui nuisent à l'accomplissement des fonctions universitaires. Il faut souligner que le Comité exécutif n'a pas de lien direct avec les membres de ce comité, compte tenu du caractère hautement confidentiel et de la nature même de ses interventions. Cette confidentialité est essentielle à la crédibilité du service de soutien. Le numéro de téléphone pour rejoindre les membres de ce comité est le (418) 654-4721 et est indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

2.3.6 Le Comité des relations externes

Le Comité des relations externes était composé de :

Yves Lacouture (école de psychologie), président et représentant du président du SPUL;

Hélène Bachelard (médecine);

Claude Bazin (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Denise Ouellet (sc. des aliments et nutrition) – Fin de mandat 17-08-2006;

Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie), représentant du président du SPUL – Fin de mandat 17-01-2007.

Pendant la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007, les membres du comité ont tenu trois réunions.

Les faits marquants des activités du CRE ont été :

1. L'établissement et le renforcement des relations avec les autres syndicats de professeures et professeurs.
Au cours de la dernière année, les membres du CRE ont fait un effort particulier afin de renforcer les échanges et les relations avec les autres syndicats de professeures et professeurs d'universités du Québec. En particulier, le président du comité a participé à des échanges téléphoniques réguliers avec des représentants des autres syndicats.
2. L'étude de la situation des professeures et professeurs sous octroi à l'Université Laval et dans les autres universités du Québec.
Le CRE, a produit à la demande du Comité exécutif, un rapport intitulé : « Les professeures et professeurs sous octroi dans les universités québécoises ».
3. La modification à la structure du CRE.
Lors du Conseil syndical du vendredi 16 février 2007, la composition du comité a été modifiée comme suit : « Deux à quatre membres provenant de divers horizons disciplinaires et selon une représentation égale de femmes et d'hommes, élus par le Conseil syndical pour un mandat de deux ans; Un membre du Comité exécutif qui agit à titre de présidente ou président du comité. » Cette modification vise à assurer un fonctionnement plus efficace du CRE et des relations plus directes avec le Comité exécutif.
4. L'étude sur la question de la propriété intellectuelle.
5. L'étude sur la question de la rémunération additionnelle offerte à des professeures et professeurs qui acceptent de donner des charges de cours en appoint.
6. L'étude des processus d'attribution des charges de travail dans les autres universités.
Ces trois dernières études sont en cours.

2.3.7 Le Comité du SPUL sur la retraite

Le Comité du SPUL sur la retraite était composé de :

Marc J. Richard (génie mécanique), président

Diane Bédard (école d'actuariat);

Daniel Coulombe (sciences comptables);

Esther Déom (relations industrielles);

Ghislain Léveillé (école d'actuariat);

Louise Mathieu (faculté de musique);

Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive), représentant du président du SPUL.

Le comité s'est réuni à dix reprises durant la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007. En plus de la gestion des affaires courantes, les membres du comité ont travaillé sur les dossiers suivants : la situation financière du RRPPUL jusqu'au 31 décembre 2006; l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2006; les travaux du Comité de gestion des risques de déficit de solvabilité et de capitalisation au RRPPUL et le projet de Loi 30 et le Règlement pour les universités.

Le Comité du SPUL sur la retraite a reçu copie de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2006 déposé par le Comité de retraite du RRPPUL. Parmi les principaux points à souligner, on peut mentionner que depuis

le début de juin 2007, le coût du régime s'élève à 16,6 % de la masse salariale et que le niveau des cotisations salariales est donc fixé à 8,3 % du salaire, le même taux que la cotisation patronale. L'évaluation actuarielle a révélé un excédent de capitalisation de 75 M \$ et un déficit de solvabilité de 191 M \$. Ce déficit s'explique principalement par la diminution des taux d'intérêt à long terme et par l'application de nouvelles normes de pratique de l'Institut canadien des Actuaires. Ces nouvelles normes touchent l'application d'une nouvelle table de mortalité afin de mieux refléter l'espérance de vie des participantes et participants et en second lieu une nouvelle méthode de détermination des taux d'intérêt afin de mieux refléter les conditions des marchés financiers.

L'adoption en décembre 2006 par l'Assemblée nationale du Québec d'un règlement visant l'allègement des règles de financement des régimes de retraite des municipalités et des universités a pour conséquence que les paiements pour combler les déficits de solvabilité constatés avant et après le 31 décembre 2006 ne sont plus requis. Ces nouvelles règles ont permis de mettre fin au versement par la partie patronale d'une cotisation supplémentaire visant à amortir le déficit actuariel constaté le 29 février 2004. Les sommes avancées par la partie patronale sont remboursées par les membres actifs du RRPPUL via une ponction salariale.

La dernière année a également vu l'adoption de l'amendement No 24 du Règlement du RRPPUL. Cet amendement rétablit une indexation à hauteur de 50 % des premiers 3 % de l'indice des prix à la consommation alors que l'amendement No 23 ne prévoyait pas d'indexation de cette portion de l'IPC.

Pour la dernière année, le rendement net du RRPPUL a été de 9,0 %, ce qui est légèrement plus bas que les rendements obtenus en 2005 (10,8 %) et 2004 (10,2 %). Le rendement de 2007 est toutefois supérieur à celui nécessaire pour répondre aux exigences du régime. Au 31 décembre 2006, la valeur marchande du RRPPUL était de 1 292 235 000 \$.

2.3.8 Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives

Le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives était composé de :

Marc Desgagné (faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);

Claire Bilodeau (école d'actuariat);

Josée Brisson (chimie) – Fin de mandat 13-10-2006;

Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie), représentant du président du SPUL.

Pendant la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007, le Comité du SPUL sur les prévoyances collectives s'est réuni à deux reprises pour suivre les travaux du Comité de gestion des assurances collectives (CGAC), afin de donner suite aux différentes demandes provenant des adhérentes et adhérents et pour formuler diverses recommandations favorisant l'adaptation du régime aux besoins des membres, tout en considérant les coûts de la couverture des risques.

Lors du Conseil syndical du vendredi 13 octobre 2006, le Conseil a adopté une résolution modifiant la composition du Comité du SPUL sur les prévoyances collectives (CSPC). Le comité est dorénavant composé de la présidente ou du président du SPUL ou de sa représentante ou de son représentant, des membres SPUL du CGAC et, éventuellement, d'un nombre additionnel de personnes élues par le Conseil syndical. Comme les membres du CSPC font partie d'office du CGAC, la durée du mandat des membres du CSPC a été réduite à deux ans, dans le but d'harmoniser la durée des mandats des membres des deux comités. Cette résolution a été adoptée par les membres du Conseil, le vendredi 18 mai 2007.

2.3.9 Le Comité sur les communications

Le Comité sur les communications était composé de :

Pierre-Mathieu Charest (phytologie);

Philippe Dubé (histoire);

Christiane Kègle (littératures), présidente - À compter du 14-12-2006;

Alain Lavigne (information et communication), président – Fin de mandat 13-12-2006;

Jacques Rivet (information et communication) - À compter du 14-12-2006;

Yvan Comeau (école de service social), représentant du président du SPUL.

Le comité a tenu 13 rencontres régulières et une réunion de travail entre le 1^{er} juin 2006 et le 31 mai 2007. Au cours de la période, les membres du comité ont produit deux SPUL-*liens* : le numéro de décembre 2006 avait pour thème « *Les femmes à l'Université Laval* » et celui de mai 2007, « *L'engagement* ». Par ailleurs, le comité a soumis au Comité exécutif un plan de communication en appui à la négociation de la convention collective 2007-20XX. Enfin, le comité a répondu à des demandes ponctuelles provenant du Comité exécutif. Ces demandes concernaient :

1. La mise à jour statutaire de la *Politique de communication du SPUL*.
2. Un projet de communiqué de presse visant à appuyer l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et le Comité de restauration de la rivière Etchemin contre les poursuites abusives dont ils étaient victimes.
3. Un projet de communiqué de presse favorable au règlement du conflit entre le SCCCUL et l'Université Laval.

Pour l'année qui vient, le comité prévoit produire deux nouveaux numéros du SPUL-*lien* et poursuivre la tradition d'un cocktail, en décembre 2007, afin de rassembler les membres et souligner la fête de leur Université à l'approche de la période des Fêtes.

2.3.10 Comité du SPUL sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail

Le Comité du SPUL sur la santé psychologique des professeures et professeurs était composé de :

Chantale Jeanrie (fondements et pratiques en éducation), présidente – Fin de mandat 04-04-2007;

Manon Boulianne (Anthropologie) – Fin de mandat 08-02-2007;

Renée Brassard (école de service social);

Andrée Mercier (littératures);

Robert Lagacé (sols et génie agroalimentaire);

Marie J. Lachance (économie agroalimentaire et sc. de la consommation), représentante du président du SPUL – Fin de mandat 31-12-2006 ;

Yves Lacouture (école de psychologie), représentant du président du SPUL – À compter du 01-02-2007.

Le comité s'est réuni à deux occasions. Les projets d'activité et d'intervention qui ont été discutés durant l'année 2006-2007 sont les suivants :

1. Informer les membres du SPUL sur les concepts de santé psychologique et de harcèlement psychologique, ainsi que sur les manifestations et les conséquences de ce dernier, sur les formes de soutien disponible, etc.
2. Obtenir de l'information sur le travail et le contexte de travail des membres du SPUL. Une étude sur la charge objective de travail permettrait d'obtenir des données concrètes sur la répartition quantitative des responsabilités et tâches et, par la même occasion, sur différents aspects ayant un impact sur la santé psychologique comme la charge perçue, le climat de travail, etc. Une telle mise au point limiterait les redondances possibles avec l'étude qualitative effectuée par Chantal Leclerc et Bruno Bourassa et fournirait au Comité de négociation des données fraîches sur la situation de travail des professeures et professeurs.
3. Obtenir de l'information sur les conséquences de différents mécanismes ou décisions de gestion : par exemple, les répercussions individuelles de la réorganisation – fusion - de nombreuses unités. Ces informations, plus directement associées à différents aspects de la convention collective ou des règles administratives, auraient aussi comme objectif de dresser un constat de l'« état psychologique » des troupes et de fournir des informations utiles pour la prochaine négociation.
4. Identifier si et comment les directions de département peuvent contribuer à fournir de l'information sur la santé psychologique des professeures et professeurs.

Les travaux du comité ont été suspendus jusqu'à ce que l'étude qualitative de Chantal Leclerc et de Bruno Bourassa soit complétée (voir 2.5.5).

2.4 Les comités paritaires

2.4.1 Le Comité paritaire des griefs

Les représentants du SPUL au Comité paritaire des griefs étaient :

Antoine Gautier (opérations et systèmes de décision);

Michel Lefrançois (sciences animales).

Les membres de ce comité se réunissent chaque mois, sauf en juillet, afin de trouver des solutions aux différents griefs avant que ceux-ci ne soient, en l'absence d'entente, retirés ou soumis à l'arbitrage. Les membres sont également libres pour discuter et résoudre, avec les représentants patronaux, différents problèmes avant que l'arbitrage ne devienne inévitable.

2.4.2 Le Comité paritaire sur l'accès à l'égalité

Les représentantes du SPUL au Comité paritaire sur l'accès à l'égalité étaient :

Hélène Cardu (fondements et pratiques en éducations) – À compter du 25-11-2006

June Marchand (information et communication) – Fin de mandat 24-11-2006;

Hélène Lee-Gosselin (management).

Le comité paritaire a tenu six réunions et s'est penché tout particulièrement sur les dossiers suivants :

1. Programme d'accès à l'égalité (PAÉ) et mise en application de la loi sur l'accès à l'égalité en emploi.
2. Enquête sur la conciliation travail-famille.

2.5 Les comités spéciaux

2.5.1 Le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX

Le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX était composé de :
 Marcel Aubert (faculté de théologie et de sciences religieuses) - président et représentant du président du SPUL jusqu'au 31 mai 2006;

Antoine Gautier (opérations et systèmes de décision);

Louise Langevin (faculté de droit) - Du 17 février au 18 août 2006;

Chantal Leclerc (fondements et pratiques en éducations) – À compter du 18-08-2006;

Jacques Mercier (relations industrielles);

Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie), membre et représentant du président du SPUL à compter du 01-06-06.

Le mandat du CPNCC était de préparer le dépôt syndical pour le renouvellement de la convention collective 2004-2007. Le comité a tenu 26 réunions en 2006 et neuf réunions en 2007 auxquelles ont participé les membres du Comité de négociation. En vue d'alimenter sa réflexion pour le renouvellement de la convention collective, le CPNCC a réalisé en mars 2006 une première consultation auprès des membres du SPUL par l'intermédiaire d'un questionnaire comportant trois questions. Le comité a également procédé avec le Comité exécutif à une tournée du campus en novembre 2006 et produit un communiqué publié dans le *SPULTIN* (volume 17, No 2). Les parties 1 à 4 de la convention ont été présentées aux déléguées et délégués lors du Conseil Syndical du vendredi 16 février 2007 et les parties 5 à 8 lors du Conseil syndical du vendredi 16 mars 2007. Le projet de convention collective 2007-20XX a été adopté par le Conseil syndical spécial du vendredi 30 mars 2007, ce qui mettait fin aux travaux du CPNCC.

2.5.2. Le Comité de négociation de la convention collective 2007-20XX

Le Comité de négociation de la convention collective 2007-20XX était composé de :

Esther Déom (relations industrielles), porte-parole;

Daniel Coulombe (sciences comptables);

Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie).

À la suite d'une demande formelle de la vice-rectrice aux ressources humaines, le Comité exécutif a mandaté le Comité de négociation de la convention collective 2007-20XX de rencontrer le Comité de négociation de la partie patronale afin d'évaluer les avantages de négocier une prolongation de la convention collective 2004-2007 d'une année. Ces négociations ont mené au prolongement d'un an de notre convention collective, soit jusqu'au 31 mai 2008.

2.5.3 Le Comité de gestion des assurances collectives

Les représentants du SPUL au Comité de gestion des assurances collectives étaient :

Marc Desgagné (faculté de pharmacie), président;

Claude Bazin (génie des mines, de la métallurgie et des matériaux) – À compter du 16-06-2006;

Claire Bilodeau (école d'actuariat).

De façon statutaire, le comité compte cinq membres, dont trois nommés par le SPUL et deux nommés par l'Employeur. Le suivi budgétaire des assurances collectives, le bon fonctionnement du bureau et les demandes particulières des adhérentes et adhérents ont retenu l'attention du comité.

2.5.4 Le Comité de révision de la charge de travail

Les membres du Comité de révision de la charge de travail sont nommés chaque année conjointement par le SPUL et l'Employeur. En 2006-2007, le comité était composé des personnes suivantes :

Michel Gendron (finances et assurances);

Sylvie Tétreault (réadaptation);

Jean-Paul Laforest (sciences des aliments et nutrition).

Cette année, un seul dossier de contestation de la charge de travail a été évalué par le comité.

2.5.5 Le Comité de travail sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail

Les représentantes du SPUL au Comité de travail sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail étaient :

Manon Boulianne (anthropologie);

Chantale Jeanrie (fondements et pratiques en éducation).

Ce comité a été créé à la suite de la signature de la lettre d'entente conclue entre l'Université Laval et le SPUL le 22 juin 2004. Le comité a pour mandat d'examiner la situation de la santé psychologique des professeures et professeurs et de proposer à l'Employeur des moyens pour résoudre les problèmes identifiés.

En 2006-2007, le comité a tenu trois rencontres. Les membres du comité ont eu comme objectifs durant l'année :

1. Perspective institutionnelle :

1.1 Identifier et analyser les mécanismes de gestion les plus susceptibles d'avoir un effet sur la santé psychologique des professeures et professeurs.

1.2 Détailler les conditions psychologiques de travail des professeures et professeurs.

2. Action préventive : Favoriser la sensibilisation tout en évitant la culpabilisation. Offrir un cadre permettant de faire état de la situation qui mine la santé psychologique.

3. Appuyer le Comité exécutif et le Comité de négociation en répondant à d'éventuelles demandes d'information.

Par ailleurs, à la demande du comité, une étude sur la santé psychologique des professeures et professeurs au travail a été entreprise par Chantal Leclerc (fondements et pratiques en éducation) et Bruno Bourassa (fondements et pratiques en éducation).

2.5.6 Comité de travail sur le harcèlement psychologique et sexuel

Le Comité de travail sur le harcèlement psychologique et sexuel a été créé à la suite de la signature de la convention collective 2004-2007 entre l'Employeur et le SPUL. Une lettre d'entente assurait au SPUL d'être partie prenante dans la refonte du nouveau *Règlement pour contrer le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel* que l'Université désire mettre en application. Les représentants du SPUL à ce comité

conjoint étaient Chantal Leclerc (fondements et pratiques en éducation) et Robert Lagacé (sols et génie agroalimentaire). Les représentants du SPUL à ce comité ont investi beaucoup de temps et d'énergie afin d'adapter le nouveau *Règlement pour contrer le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel* aux réalités propres aux professeuses et professeurs. Le SPUL a soumis à ses procureurs le nouveau *Règlement pour contrer le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel* tel qu'amendé par le comité de travail et par la procureure de l'Employeur. Les commentaires de nos procureurs ont été reçus en mars 2007. Le projet de Règlement devrait faire l'objet de discussions avec l'Employeur au cours de l'année qui vient afin d'en arriver à une entente finale.

2.6 Les communications

Le Comité exécutif a informé régulièrement les professeuses et professeurs des activités de leur Syndicat, tant en ce qui a trait à la gestion des affaires courantes que des dossiers spéciaux.

2.6.1 Le SPULTIN

Comme mentionné précédemment, six numéros du *SPULTIN* ont été publiés au courant de l'année 2006-2007. Ces *SPULTINs*, disponibles sur le site Internet du SPUL, ont été envoyés sous forme papier à tous les membres.

2.6.2 Le site Internet

Le nouveau site Internet du SPUL (<http://www.spul.ulaval.ca>) est en fonction depuis le 2 novembre 2006. Il constitue une voie de diffusion rapide pour les informations de dernière minute en plus de permettre un accès aux informations utiles à la vie syndicale. Le site Internet permet, entre autres, de consulter les *SPULTINs*, les *SPUL-liens*, la convention collective et les procès-verbaux du Conseil syndical.

2.6.3 Rencontres avec les professeuses et professeurs

Diverses rencontres s'inscrivent dans le cadre général des communications du SPUL.

1. Rencontre en vue de l'agrégation et du renouvellement de contrat

Une rencontre a eu lieu le mercredi 14 juin 2006 entre des membres du Comité exécutif, des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs, et des professeuses et professeurs qui devaient être évalués en vue de leur agrégation ou du renouvellement de contrat.

2. Rencontre en vue de la titularisation

Une rencontre d'information a eu lieu, le lundi 20 novembre 2006, entre des membres du Comité exécutif, des membres du Comité d'information sur la convention collective et des griefs et des professeuses et professeurs qui envisageaient de faire une demande de titularisation.

3. Dîner des nouvelles professeuses et nouveaux professeurs

Un dîner a eu lieu le mercredi 18 octobre 2006 entre les membres du Comité exécutif et les nouvelles professeuses et nouveaux professeurs afin de souligner leur arrivée.

4. Dîner des retraitées et retraités

Le mercredi 15 novembre 2006, un dîner a eu lieu entre les membres du Comité exécutif et les professeures et professeurs qui ont pris leur retraite entre le 1^{er} septembre 2005 et le 31 août 2006.

5. Dîner des agrégées et agrégés

Le mercredi 21 mars 2007, un dîner a eu lieu entre les professeures et professeurs nouvellement agrégés et les membres du Comité exécutif.

6. Dîner des titulaires

Le mercredi 4 octobre 2006, un dîner a eu lieu entre les professeures et professeurs nouvellement titulaires et les membres du Comité exécutif.

2.7 Les relations du SPUL sur le campus

2.7.1 L'Employeur et ses représentants

Des rencontres entre le SPUL et l'Employeur ont été maintenues par l'entremise des comités paritaires (griefs, programme d'accès à l'égalité, régime de retraite, santé psychologique et gestion des assurances collectives). Ces échanges permettent de résoudre certains problèmes sans avoir recours aux mécanismes plus formels de règlement juridique des différends. Le président du SPUL et la vice-rectrice aux ressources humaines se sont également rencontrés à quatre reprises, dans un cadre informel, afin de discuter différents points en lien avec l'application de la convention collective.

2.7.2 Les autres syndicats et associations du campus

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année avec les dirigeantes et dirigeants des autres syndicats et associations oeuvrant sur le campus de l'Université Laval. Le SPUL a aussi maintenu sa participation aux réunions du RASUL. Ce regroupement permet des échanges sur la vie de notre institution et de poser, le cas échéant, des actions d'intérêt commun. Le SPUL a apporté son appui au Syndicat des chargées et chargés de cours durant leur négociation.

2.8 Situation financière du SPUL au 31 mai 2007

Le SPUL gère différents fonds constitués essentiellement des cotisations de ses membres et des intérêts reçus sur ses placements.

2.8.1 Fonds de fonctionnement

L'excellente situation financière du fonds de fonctionnement du SPUL s'est maintenue au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mai 2007. L'exercice 2006-2007 s'est soldé par un excédent de 121 758 \$. Ce montant s'ajoute au surplus accumulé de 770 942 \$ au 1^{er} juin 2006 pour donner un surplus de 892 700 \$ en fin d'exercice. Lors du rapport soumis à l'Assemblée générale pour l'exercice 2005-2006, le Comité exécutif avait fait preuve de prudence en remettant à une date ultérieure une décision concernant l'utilisation d'une partie du surplus accumulé dans le fonds de fonctionnement afin de se ménager des options si la négociation de la convention collective 2007-20XX nécessitait l'utilisation importante de fonds pour supporter nos demandes. Le renouvellement de la convention actuelle pour un an et l'ajout d'un

nouvel excédent au surplus accumulé ont modifié la situation de telle sorte qu'il devient opportun de disposer d'une partie du surplus accumulé.

Le Comité exécutif entend donc soumettre à l'Assemblée générale de novembre prochain une proposition de diminution de la cotisation syndicale de 1 % à 0,1 % du salaire pour la période du 1^{er} décembre 2007 au 31 mai 2008. Cette diminution de la cotisation syndicale permettra d'utiliser environ 228 000 \$ du surplus accumulé et, par conséquent, de le diminuer à environ 665 000 \$

2.8.2 Fonds de réserve

Au 31 mai 2007, les actifs du fonds de réserve s'élevaient à 5 039 832,77 \$ en comparaison à 4 826 508 \$ au 31 mai 2006, une augmentation de 4,42 % (revenus d'intérêt et ristourne). Au 31 mai 2007, le fonds de réserve représentait 4,698 % de la masse salariale. Selon les statuts du SPUL, le niveau normal du fonds de réserve doit représenter l'équivalent de 4 % de la masse salariale des professeures et professeurs membres de l'unité d'accréditation syndicale. L'augmentation de la masse salariale le 1^{er} juin 2007 a fait passer ce ratio à 4,36 %, ce qui situe encore le fonds de réserve au-dessus du minimum requis par les statuts du Syndicat.

2.8.3 Fonds des prévoyances collectives

Le Comité de gestion des assurances collectives (CGAC) a été créé le 29 novembre 2001 à la suite de la signature de la convention collective 1999-2004 entre l'Université Laval et le SPUL. Les activités du CGAC ont donc officiellement débuté à cette date. Le SPUL a créé, lors de la dernière révision de ses statuts, le fonds des prévoyances collectives. Les cotisations à ce fonds sont d'environ 2 279 330 \$ pour la part de l'Employeur (1,7 % de la masse salariale) et d'environ 2 267 124 \$ pour la contribution des adhérentes et adhérents. Les charges et les frais ont totalisé 4 489 342 \$. L'exercice 2006-2007 s'est terminé avec un excédent des produits sur les charges de 110 307 \$ dû, pour environ la moitié, à une ristourne (50 266 \$) de Desjardins Sécurité financière au chapitre de la couverture de l'assurance-vie. Au 31 mai 2007, le solde des actifs nets du fonds s'élevait à 233 792 \$, comparativement à 125 486 \$ au 31 mai 2006.

2.9 Les relations du SPUL hors campus

Le président du Comité des relations externes a établi des contacts sur une base régulière avec les syndicats de professeures et professeurs des autres universités québécoises. Ceci a permis au SPUL d'être tenu au courant, entre autres, du déroulement des négociations de conventions collectives dans les autres universités, de la situation des professeures et professeurs sous octroi et de la situation financière de l'UQAM.

2.10 Membres associés

Au cours de la dernière année, 26 professeures ou professeurs à la retraite ont demandé de devenir « membre associé » du SPUL. Rappelons qu'en vertu des statuts du SPUL, « ... les membres associés ne bénéficient d'aucun des droits réservés aux membres hormis l'accès à l'information à laquelle les membres réguliers ont droit. »

3. Le personnel du SPUL

La convention collective de l'Association des employées du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (AESPUL) et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) venait à échéance le 31 mai 2007. Des négociations ont été entreprises et le projet de convention collective, d'une durée de 3 ans et se terminant le 31 janvier 2010, a été adopté lors du Conseil syndical du vendredi 19 janvier 2007.

4. Les perspectives pour l'année 2007-2008

Les dossiers les plus susceptibles de retenir notre attention en 2007-2008 sont :

4.1 La négociation de la prochaine convention collective

La convention collective du SPUL a été prolongée d'une année et vient donc à échéance le 31 mai 2008. Le projet de convention 2007-20XX, adopté au Conseil syndical spécial du vendredi 30 mars 2007, subira une mise à jour et sera, après adoption par le Conseil syndical, distribué aux membres. Le SPUL espère pouvoir amorcer les négociations le plus tôt possible.

4.2 L'École supérieure en optique-photonique (ESOP)

La Commission d'étude relative à la création de l'ESOP a été créée à l'automne 2005 avec comme mandat d'évaluer les impacts que pourrait causer la création de l'ESOP. La Commission a tenu des audiences au cours du mois de mars 2007, au cours desquelles mémoires et représentations ont été présentés aux membres de la Commission. La Commission a remis son rapport final au doyen de la Faculté des sciences et de génie au cours de l'été 2007. Ce rapport n'a pas encore été rendu public. Dans le cas où le doyen déciderait d'aller de l'avant, le SPUL devra s'assurer que le processus de création de l'ESOP ne contrevient pas à la convention collective. Compte tenu des propos qui ont été tenus lors des audiences de la Commission, on ne peut exclure que l'Employeur revienne à la charge avec son projet de rattachement multiple.

4.3 La vie syndicale

Finalement, deux dossiers liés à la vie syndicale mériteront un suivi particulier au cours de la prochaine année. Il s'agit de la mise en application du *Règlement pour contrer le harcèlement psychologique et le harcèlement sexuel au travail* et le renouvellement des officiers syndicaux du SPUL.

REMERCIEMENTS

Les membres du Comité exécutif remercient chaleureusement le personnel régulier et occasionnel du SPUL pour leur excellent travail et leur collaboration pendant cette dernière année.

Ils remercient également tous les membres du SPUL qui, en 2006-2007, ont consacré temps et énergie à faire valoir le point de vue des professeures et professeurs et à défendre leurs intérêts (voir la liste en annexe). Sans cette participation généreuse et enthousiaste, les réalisations du SPUL n'auraient pu être aussi nombreuses et couronnées d'autant de succès.

Merci à toutes ces collègues et à tous ces collègues.

John G. Kingma
président

Le 12 septembre 2007

Annexe : Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2006-2007

Membres ayant assumé des responsabilités au SPUL en 2006-2007

ÂÏT KADI, Daoud Génie mécanique	ANCTIL, François Génie civil	ANTOUN, Hani Sols et génie agroalimentaire	AUBERT, Marcel Faculté de théologie et de sc. religieuses
BACHELARD, Hélène Médecine	BAILLARGEON, Richard École des arts visuels	BASTIEN, Célyne École de psychologie	BAZIN, Claude Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
BEAUBRUN, Ronald Informatique et génie logiciel	BEAUDOIN, Pierre Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	BEAULAC-BAILLARGEON Louise Faculté de pharmacie	BEAULIEU, Berthier Sciences géomatiques
BÉDARD, Diane École d'actuariat	BÉLANGER, Alain L. Anatomie et physiologie	BÉLANGER, Alain-Yvan Réadaptation	BELISLE, Claude Mathématiques et statistique
BERNIER, Jean-François Sciences animales	BILODEAU, Claire École d'actuariat	BOISVERT, Jean-Marie École de psychologie	BOSS, Gilbert Faculté de philosophie
BOULAIRE, Christèle Marketing	BOULAY, Marcel R. Médecine sociale et préventive	BOULIANNE, Manon Anthropologie	BOURASSA, Bruno Fondements et pratiques en éducation
BOURGOIN, Sylvain-Georges Anatomie et physiologie	BRASSARD, Renée École de service social	BRISSON, Josée Chimie	BRISSON, Louise Biochimie et microbiologie
BRODEUR, Raymond Faculté de théologie et de sc. religieuses	BRUN, Josette Information et communication	CAPADAY, Charles Anatomie et physiologie	CAPUS, Laurence Informatique et génie logiciel
CARDU, Hélène Fondements et pratiques en éducation	CARREAU, Madeleine Pédiatrie	CARRIÈRE, Monique Réadaptation	CASTONGUAY, André Faculté de pharmacie
CHAHINE, Mohamed Médecine	CHAÏNÉ, Francine École des arts visuels	CHANDAD, Fatiha Faculté de médecine dentaire	CHAREST, Pierre-Mathieu Phytologie
CHARTIER, Anne Systèmes d'information organisationnels	CHOUINARD, Yvan Sciences animales	CHTOUROU, Mohamed Saber Marketing	COMEAU, Yvan École de service social
CONSTANTIN, Marc Géologie et génie géologique	COSSETTE, Hélène École d'actuariat	CÔTÉ, Pierre-René Faculté de théologie et de sc. religieuses	COUILLARD, Charles Sc. des aliments et nutrition
COULOMBE, Daniel Sciences comptables	COUTURE, Manon Biochimie et microbiologie	DEBIGARÉ, Richard Réadaptation	DÉOM, Esther Relations industrielles
DESGAGNÉ, Marc Faculté de pharmacie	DESNOYERS, Serge Pédiatrie	DORAIS, Louis-Jacques Anthropologie	DOSTALER, Daniel Phytologie
DUBÉ, Danny Informatique et génie logiciel	DUBÉ, Philippe Histoire	DUCHESNE, Carl Génie chimique	DUCHESNE, Stéphane Études sur l'enseignement et l'apprentissage
DUGUAY, Michel A. Génie électrique et génie informatique	DUPERRÉ, Martine École de service social	EDWARDS, Geoffrey Sciences géomatiques	FLISS, Ismaïl Sc. des aliments et nutrition
FORTIN, Josée Sols et génie agroalimentaire	FOUNTAIN, Renée-Marie Études sur l'enseignement et l'apprentissage	FYSON, Donald W. Histoire	GAGNÉ, Gilles Sociologie
GAILIS, Laimonis Médecine	GALVEZ, Rosa Galina Génie civil	GANGULY, Udaya S. Génie électrique et génie informatique	GAUTIER, Antoine Opérations et systèmes de décision
GIASSON, Luc Faculté de médecine dentaire	GOURDEAU, Frédéric Mathématiques et statistique	GOYER, Liette Fondements et pratiques en éducation	GRENON, Martin Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux
HÉBERT, Marc O.R.L.O.	HURLEY, Robert Faculté de théologie et de sc. religieuses	JOERIN, Florent École sup. d'aménagement du territoire et de développement régional	JOSEPH, Vincent Pédiatrie
JUHÁSZ, Julianna Faculté de pharmacie	KASZAP, Margot Études sur l'enseignement et l'apprentissage	KÉGLE, Christiane Littératures	KHECHINE, Hager Systèmes d'information organisationnels

KINGMA, John Gordon Médecine	KINKEAD, Richard Pédiatrie	KIRKWOOD, Donna Géologie et génie géologique	LABRIE, Claude Anatomie et physiologie
LACHANCE, Marie J. Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	LACOUTURE, Yves École de psychologie	LAFLAMME, Roch Relations industrielles	LAGACÉ, Robert Sols et génie agroalimentaire
LAMOND, Bernard Opérations et systèmes de décision	LANGÉVIN, Louise Faculté de droit	LAPOINTE, Gisèle Sc. des aliments et nutrition	LAVIGNE, Alain Information et communication
LEBENS, James C. Faculté de musique	LECLERC, Chantal Fondements et pratiques en éducation	LEDUY, Anh Génie chimique	LEE-GOSSELIN, Hélène Management
LEFRANÇOIS, Michel Sciences animales	LEMIEUX, Jacques Information et communication	LEROUX, Gilles Phytologie	LÉVEILLÉ, Ghislain École d'actuariat
LÉVESQUE, Georges Biologie médicale	MALENFANT, Nicole École des arts visuels	MARCHAND, June Information et communication	MATHIEU, Louise Faculté de musique
MERCIER, Andrée Littératures	MERCIER, Jacques Relations industrielles	MICHAUD, Valérie Éducation physique	MOINEAU, Sylvain Biochimie et microbiologie
MORIN, Éric Faculté de musique	MORIN, Jean-François Chimie	MURA, Roberta Études sur l'enseignement et l'apprentissage	NIQUETTE, Manon Information et communication
OUELLET, Denise Sc. des aliments et nutrition	PÂQUET, Martin Histoire	PAQUETTE, Suzanne Sciences comptables	PAQUIN, Jean-François Chimie
PARÉ, Paul-Victor École de comptabilité	PASQUIER, Anne Faculté de théologie et de sc. religieuses	PASTINELLI, Madeleine Sociologie	PIENITZ, Reinhard Géographie
POCREAU, Jean Bernard École de psychologie	POULIOT, Roxane Faculté de pharmacie	RAULIER, Frédéric Sc. du bois et de la forêt	RICHARD, François Sciences animales
RICHARD, Marc J. Génie mécanique	RIGAUX-BRICMONT, Benny Marketing	RIVET, Jacques Information et communication	ROBERT, Claude Sciences animales
ROBITAILLE, Jean Économie agroalimentaire et sc. de la consommation	ROCHELEAU, Michel Géologie et génie géologique	RODRIGUEZ-PINZON, Manuel J. École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional	ROY, Denis Physique, génie physique et optique
SABOURIN, Stéphane École de psychologie	SAINT-YVES, Aurèle École de psychologie	SALESSE, Christian O.R.L.O.	SAVARD, Denis Fondements et pratiques en éducation
SIMONEAU, Martin Médecine sociale et préventive	SOUIDEN, Nizar Marketing	ST-ONGE, Myrille École de service social	STEPRANS, Janis Faculté de musique
TEASDALE, Normand Médecine sociale et préventive	TESSIER, Philippe Biologie médicale	TÉTREAU, Sylvie Réadaptation	THÉRIAULT, Roger Sols et génie agroalimentaire
TREMBLAY, Jacques J. Obstétrique et gynécologie	TURGEON, Jean Faculté de droit	VADEBONCOEUR, Christian Biochimie et microbiologie	VALLÉE, Réal Physique, génie physique et optique
VAN DER SCHUEREN, Éric Littératures	VANDERSMISSEN, Marie-Hélène Géographie	VIENS, Chantal Faculté des sc. infirmières	VIGÉ, Robert Obstétrique et gynécologie
VILLENEUVE, Patrick École de service social	VOYER, Philippe Faculté des sc. infirmières	WATINE, Thierry Information et communication	WOOLLETT, James Histoire